



Surconsommation d'eau, qui est-ce qui paye ?

Par **LAVARELLO**, le **28/06/2011** à **16:45**

Bonjour, Je suis en colocation avec mon frère dans une maison louée par une agence et dont le propriétaire est une personne physique.

Un technicien vient de relever notre compteur d'eau et il s'avère que notre consommation serait de 190 m3 sur neuf mois et l'agence veut nous faire payer la surconsommation.

Nous avons remarqué que une de nos toilettes fuyait.

En sachant que sur l'état des lieux, il était marqué que le système de chasse d'eau avait une fuite.

A la suite de cela, un plombier est venu de la part de l'agence pour réparer les dites toilettes alors qu'en fait celles-ci fuyaient encore après son intervention mais sans qu'on le sache car pour nous le système était réparé.

Qui doit payer la facture du coup ?

Par **Domil**, le **28/06/2011** à **16:53**

Vous.

Le bailleur, lui, a fait réparer la chasse d'eau et vous ne lui avez signalé aucune fuite. C'est pour ça qu'il faut relever sa consommation d'eau très régulièrement.

190m3 sur 9 mois, si c'est une fuite dans la chasse d'eau, vous n'avez pu que la voir soit s'évacuant dans les toilettes soit coulant par terre.

Par **LAVARELLO**, le **28/06/2011** à **17:06**

Eh bien le problème, c'est que c'est le système de chasse d'eau qui fuyait, ce qui veut dire que il y avait un petit écoulement d'eau à peine visible qui n'arrêtait pas de couler à l'intérieur de la cuvette, il était donc très difficile de constater cette fuite.

Pour l'historique, l'état des lieux d'octobre dernier indiquait que le système de chasse avait une fuite.

Ayant vu une vraie fuite (qui s'écoulait des toilettes cette fois donc rien à voir avec l'autre) en décembre, l'agence nous a envoyé un plombier pour réparer ça mais à priori sans réparer la fuite du système de chasse d'eau.

En fait, ce que je trouve injuste, c'est que nous nous retrouvons avec une surfacturation de fou alors que l'agence savait déjà que leur toilette fuyait. Je suis d'accord qu'il aurait été préférable de relire avec précision l'état des lieux mais tout de même c'est injuste que ce soir à nous de payer cette facture.

Est ce que dans ces conditions, c'est tout de même à nous de payer ? J'attends vos réponses, merci.